

Présents : BENOIT Pierre, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, JACUZZI Vincent, JARJAVAL Romain, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, PITARD Patrick, TOUZANI Hamid et VIOLLET Sonia.

Assistent : BRESSOUX Jean Marie (CTD DAP) et TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : ABBEY Jean Marie, AMPRINO Jean Jacques, BERNARD Alain, BOSSET Régis, GUTIERREZ Raul, NAEGELLEN Philippe.



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 et au nom du Comité de Direction :

- adresse à la famille, aux proches et aux clubs leurs sincères condoléances suite au décès de :
 - Bernard BARDET, ancien membre du District
 - Edmond BLANC, ancien vérificateur des comptes District et ancien président US Replonges
 - Hervé DUCLOUD, ancien membre de la CTE du District et ancien membre du club de Mille Etangs
 - Henri FAVRE, ancien secrétaire général de la Ligue Rhône Alpes de Football
 - La belle sœur de Patrick CHENE

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 3 Juillet 2023](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[AG de début de saison](#)

Elle aura lieu le samedi matin 4 novembre 2023 à Viriat (salle des fêtes).

[VOEUX et QUESTIONS DIVERSES](#)

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'assemblée générale qui se tiendra à Viriat le Samedi 4 Novembre 2023, devront les transmettre au siège du District pour le Jeudi 5 Octobre 2023 inclus par voie électronique ou postale (date de la poste faisant foi).

[AG de début de fin de saison](#)

Elle aura lieu le Vendredi soir 21 Juin 2024 et sera organisée par le club de BRESSE FOOT 01 (lieu à déterminer).

Le cahier des charges sera envoyé au club dès le 30 Août 2023.

Cette assemblée générale étant élective, le vote se fera électroniquement avec la location de télécommandes.

Le devis de la SARL Altern'active Systems est validé à l'unanimité.

[Ententes / Inactivités des clubs pour la saison 2023/2024](#)

[ENTENTES](#)

[U7](#)

. Champagne en Valromey et Artemare

Club responsable : Champagne.

Nom de l'entente : Champagne Artemare

U9

. Champagne en Valromey et Artemare

Club responsable : Champagne.

Nom de l'entente : Champagne Artemare

U11

. Champagne en Valromey et Artemare

Club responsable : Champagne.

Nom de l'entente : Champagne Artemare

U13

. Champagne en Valromey et Artemare

Club responsable : Champagne.

Nom de l'entente : Champagne Artemare

U15

. Champagne en Valromey et Artemare

Club responsable : Champagne.

Nom de l'entente : Champagne Artemare

. Bettant, St Denis Ambutrix Château Gaillard, Vaux en Bugey

Club responsable : Bettant.

Nom de l'entente : Bettant (Ent. Bugey)

. Priay et Châtillon la Palud

Club support : Priay

Nom de l'entente : Ent. Priay Châtillon

. Foot Trois Rivières + Fareins Saône Vallée (équipe 1)

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. 3 Rivières Fareins S.

. Foot Trois Rivières + Fareins Saône Vallée (équipe 2)

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. 3 Rivières Fareins S.

U18

. St Denis Ambutrix Château Gaillard, Bettant, Vaux en Bugey

Club responsable : St Denis Ambutrix Château Gaillard.

Nom de l'entente : St Denis AC (Ent. Bugey)

SENIORS

. Vaux en Bugey, Bettant, St Denis Ambutrix Château Gaillard

Club responsable : Vaux en Bugey.

Nom de l'entente : Vaux (Ent. Bugey)

. Colomieu + Peyrieu

Club support : Colomieu

Nom de l'entente : Ent. Colomieu Peyrieu

. Artemare + Champagne (Seniors D4)

Club support : Artemare

Nom de l'entente : FC Artemare Valromey

U7F

. Côtière Luenaz + US EST Lyonnais Foot + US Majolaine Meyzieu

Club support : Côtière Luenaz

Nom de l'entente : Côtière Est Lyonnais.

. Foot Trois Rivières + Belleville

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Saône Beaujolais

U9F

. Côtière Luenaz + US EST Lyonnais Foot + US Majolaine Meyzieu

Club support : Côtière Luenaz

Nom de l'entente : Côtière Est Lyonnais.

. Foot Trois Rivières + Belleville

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Saône Beaujolais

U11F

. Foot Trois Rivières + Belleville

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Saône Beaujolais

. Ain Sud + Mas Rillier (équipe 1)

Club support : Ain Sud

Nom de l'entente : Ent. Ain Sud Mas Rillier

U13F

. Foot Trois Rivières + Belleville

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Saône Beaujolais

. Ain Sud + Mas Rillier (équipe 1)

Club support : Ain Sud

Nom de l'entente : Ent. Ain Sud Mas Rillier

U15F à 8

. Côtière Luenaz + US EST Lyonnais Foot + US Majolaine Meyzieu

Club support : Côtière Luenaz

Nom de l'entente : Côtière Est Lyonnais.

. Ain Sud + Mas Rillier (équipe 1)

Club support : Ain Sud

Nom de l'entente : Ent. Ain Sud Mas Rillier

U18F

. Ain Sud + Mas Rillier (équipe 1)

Club support : Ain Sud

Nom de l'entente : Ent. Ain Sud Mas Rillier

SENIORS F à 11

. Côtière Luenaz + US EST Lyonnais Foot + US Majolaine Meyzieu

Club support : Côtière Luenaz

Nom de l'entente : Côtière Est Lyonnais.

INACTIVITES

Bâgé : U19 – U18, U17 – U16, U15 – U14, U13 – U12.

Essor Bresse Saône : Seniors.

Feillens : U19 – U18, U18F – U17F – U16F, U17 – U16, U15F – U14F, U15 – U14, U13F – U12F, U13 – U12, Seniors F, Football Animation F, Futsal U19-U18, Futsal U18F – U17F – U16F, Futsal U17 – U16, Futsal U15F – U14F, Futsal U15 – U14, Futsal U13F – U12F, Futsal U13 – U12, Futsal Seniors, Futsal Seniors F, Futsal Football d'Animation F, Futsal Football d'Animation.

Replonges : U19 – U18, U17 – U16, U15 – U14.

Manziat : U13-U12, Seniors F, Futsal U19-U18, U17-U16, U15-U14, U13-U12, seniors, Foot Animation, Futsal F U18F-U17F-U16F, U15F-U14F, U13F-U12F, seniors F, Foot Animation F à compter du 24/07/2022.

Le club de PLAINE DE L'AIN ayant déclaré son inactivité pour les catégories à compter du 20 juin 2023, ne pourra pas engager d'équipes féminines dans les championnats.

Dérogation au club d'ATT OYONNAX

Afin de se mettre en conformité au vu des règlements généraux, le club d'ATT Oyonnax engagerait 2 équipes U18. Une de ces équipes serait en entente avec un autre club. Une réunion est prévue à cet effet le 30 Août 2023.

Les terrains du complexe de Balignat étant surchargé, le club souhaiterait que l'équipe 2 joue le dimanche matin.

Le Comité de Direction refuse cette demande à la majorité.

Le club devra en faire la demande à tous les clubs de sa poule ou trouver un accord d'occupation avec l'éventuel club en entente.

Désignation arbitres assistant en jeunes

Selon l'article 42.13.2 des règlements sportifs, tous les matchs des championnats seniors masculin de D2 à D4 du district se déroulent avec 2 arbitres assistants appartenant à chacun des clubs en présence et ayant subi une formation de la part de la commission des arbitres.

La Commission de l'Arbitrage souhaiterait étendre cette disposition aux compétitions jeunes.

Un vœu sera déposé par la Commission.

Organisation de sessions de formation d'arbitres assistant semi officiel

Le président Joël MALIN souhaite que soit réduit le nombre de sessions de formation.

En effet, bien souvent, elles sont dispensées pour peu de participants et dans des lieux proches.

Situation financière des clubs au 30 Juin 2023

A ce jour, seul le club de l'AS SALAZIE n'a pas réglé son dernier relevé malgré plusieurs relances.

M. GONTHIER, président de ce club, a fait parvenir un mail au District le 16 Juillet 2023 annonçant l'arrêt du club.

A ce jour et malgré plusieurs messages, aucune démarche via Footclubs / Vie du club n'a été faite. La LAuRAFoot en a été informée.

L'AS SALAZIE ne pourra être radiée qu'après le règlement de ses dettes auprès du District de l'Ain et de la LAuRAFoot.

Finales des Coupes de l'Ain

Le Comité de Direction décide de fixer le prix des entrées à 5 €uros.

Les nouveaux billets d'entrée seront imprimés en conséquence.

Intégration de bénévoles

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration des nouveaux membres pour intégrer les commissions ci-dessous :

Commission Féminines

FARFOUILLON Sarah

Tuteur : JACUZZI Vincent

Commission de Discipline

TOUZANI Hamid

Tutrice : GAILLARD Colette

Période probatoire de 6 mois à compter du 1^{er} Septembre 2023

Envoi d'un accusé de réception à certains mails

La liste des mails concernés sera proposée lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

A noter toutefois que de plus en plus de mails sont envoyés sans que le signataire ne soit indiqué.

Le Comité de Direction rappelle aux clubs l'article 3 des règlements du District :

[---]

Courriers électroniques expédiés au moyen de l'adresse officielle

Toute correspondance transmise par ce moyen sera considérée comme officielle et devra comporter le nom de l'expéditeur.

Le Président du club, responsable de l'usage de ce moyen de communication, devra donc veiller à éviter les utilisations abusives qui pourraient être faites et dont il serait responsable.

Pour tout autre moyen de transmission (lettre, mail émanant d'une adresse personnelle), le District ne peut prendre en considération que les courriers (signés ou contresignés) par le Président ou le Secrétaire du club, effectués sur papier à entête du club.

Soirée des champions du CDOS

Cette soirée aura lieu le Vendredi 13 Octobre 2023 à Divonne les Bains.

Mme Emmanuelle MACONI, secrétaire générale du club de MONTREAL LA CLUSE, a été proposée.

Les représentants du District seront validés lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Week-end des bénévoles à CLAIREFONTAINE

Ce week-end, à l'intention des bénévoles licencié dirigeant ou volontaire de club comptant moins de 5 ans d'ancienneté, est programmé les 7 et 8 Octobre 2023.

Une information a été faite aux clubs le 19 Juillet 2023 et un rappel ce jour.

Aucune candidature à ce jour.

Opération de cofinancement de mini-buts de Foot à 5 FFF-Ligues-Districts - Période 2023/2024 et 2024/2025

Après avoir mené ces dernières années des opérations ponctuelles, bénéficiant à près de 2 000 clubs, la Fédération, à travers la L.F.A., souhaite, tel qu'annoncé lors de la dernière Assemblée Générale, favoriser d'ici la fin de la mandature, l'achat de mini-buts de foot à 5 en aluminium et en fibre de verre (démontables très rapidement) pour tous les clubs ayant une école de football et affiliés actifs comprenant au minimum 10 licenciés U6-U9 (M ou F) et/ou 10 licenciés U10F-U11F.

Le coût moyen d'une paire de buts a été évalué à 300 € TTC et sera financé à hauteur de 150 € pour la FFF, 45 € pour la LAuRAFoot, 45 € pour le District et 60 € pour le club.

Le Comité de Direction accepte de participer à cette opération.

Licencié exclu du terrain

Tout licencié exclu du terrain doit faire parvenir systématiquement et obligatoirement un rapport à la Commission compétente avant le mardi midi qui suit la rencontre.

A défaut, il sera sanctionné d'un match ferme supplémentaire par rapport à sa sanction initiale.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

Informations du Président

Licences : 10.940 au 29/08/2023 (9.753 en 2022). On note une augmentation de +12% sur le territoire de la LAuRAFoot.

Séminaire membres du Comité de Direction : il aura finalement lieu le Samedi 7 Octobre 2023 (9h30-16h). Le programme doit être défini.

UNSS : Jean Marie BRESSOUX assistera à l'AG puis à la réunion technique du 6 Septembre 2023 au collège Daubié à Bourg en Bresse.

Foot Fauteuil Pays de Bâgé : invitation à l'AG du 11 Septembre 2023 – salle Montpensier de Châtillon sur Chalaronne.

Relations avec le District de Lyon et du Rhône concernant les ententes féminines : le Comité de Direction déplore le compte rendu publié dans le PV de ce District ainsi que le retrait de toutes les équipes de l'Ain de leurs championnats (féminin, loisirs, futsal, etc).

Une réunion en présence de la Ligue est prévue le Jeudi 7 Septembre 2023.

Salariés du District : arrivée de Fiona BUELLET en contrat d'apprentissage pour 3 ans et retour de Sullivan MEATS, tous deux le Lundi 4 Septembre 2023.

Infos Ligue

Formation arbitres assistant bénévoles : les arbitres assistant du District de l'Ain ayant déjà suivi cette formation en sont dispensés. La liste a été transmise à la LAuRAFoot. Un recyclage sera à prévoir au bout de 3 ans.

Protocole de serrage de main : devant une recrudescence du Covid, le protocole de serrage de mains est interdit. L'information sera mise en première page du PV et communiquée aux arbitres lors de la réunion de rentrée du 9 Septembre 2023.

Rappel de la décision du conseil d'Etat qui conforte l'article 1.1 des statuts de la FFF qui dit entre-autre que tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale est interdit lors des compétitions organisées par la FFF et ses instances.

AG : elle aura lieu le 2 Décembre 2023 dans la nouvelle salle de Tolavologe.

FAFA transport : enveloppe 2023/2024 pour le District de 11.000 €uros.

Tour des commissions

Féminines (Vincent JACUZZI)

Côtière Luenaz : demande d'autorisation de tournoi féminin.

Des remarques ont été faites sur l'organisation.

Présence de Vincent JACUZZI à ce tournoi.

Sportive (Jacques CONTET)

Devant la difficulté à établir les poules de D4, un groupe de travail sera mis place pour la saison prochaine afin d'étudier le mode de composition des poules.

Rentrée du Foot à 11 du 26 Août à St Martin du Mont : RAS.

A noter une augmentation dans les engagements U15.

Arbitrage (Romain JARJAVAL)

La réunion de rentrée aura lieu le 9 Septembre 2023 au stade de ST MAURICE DE BEYNOST (2 groupes le matin et 2 l'après-midi).

A noter quelques changements dans les Lois du Jeu.

Le nombre de récusation d'arbitre par les clubs est porté à 3 maximum. Le Règlement Intérieur sera modifié en conséquence.

FAFA (Alain JOSSERAND)

Une session aura lieu à la LAuRAFoot le 5 Septembre 2023 pour les structures et le transport.

Labels (Patrick CHENE)

Non attribution à l'US Arbent Marchon suite aux confirmations des sanctions.

Nouveaux : Jassans Frans et Foot Trois Rivières

Renouvellement : PVFC Oyonnax, Attignat, O. Sud Revermont et Marboz.

Foot Réduit (Patrick CHENE)

Journée d'accueil U9 le Samedi 16 Septembre 2023 (10h à 12h) à Valserhône, Jassans et St Etienne du Bois.

Réunions « J'accompagne » de U6 à U13 : à Loyettes, St Maurice de Beynost, St Trivier sur Moignans, Bourg en Bresse, Montréal et Belley. Voir les plannings des réunions sur le site internet du District.

U13 : un club souhaite faire jouer ses équipes à 12 heures le samedi. Refus du Comité de Direction, celui-ci devra en faire la demande à chaque club adverse.

Sport adapté (Patrick CHENE)

Le calendrier a été établi comme suit :

A St Maurice de Beynost : 28/09/2023

A Montréal : 4/04/2024

A St Martin du Mont : 16/05/2024

A St Denis en Bugey : 27/06/2024

A voir pour SO CLUB.

Communication (Pierre BENOIT)

Etant seul à la commission, il est demandé aux membres de lui faire parvenir des photos de leur manifestation.

Délégués (Patrick PITARD)

Suite à décision de la Commission de Discipline de mettre un délégué sur des matchs U15, cela va s'avérer difficile car peu de disponible. De ce fait, les membres du Comité de Direction seront sollicités. Patrick PITARD trouve dommage que les commissions départementales de délégués ne soient plus conviées aux tirages de la Coupe de France.

La réunion plénière des délégués est programmée au Jeudi 5 Octobre 2023. Pierre LONGERE, président de la Commission Délégations - Médiations de la LAuRAFoot sera invité.

La Commission est toujours à la recherche de délégués.

Technique (Jean Marie BRESSOUX)

L'Equipe Technique sera au complet dès Lundi 4 Septembre 2023 avec le retour de Sullivan MEATS et l'arrivée de Fiona BUELLET.

Une réunion d'information devra être programmée concernant la réforme des formations.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 16 Octobre 2023 à 18 H 00

Joël MALIN clôture la réunion à 21 H 22.